

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Mairie de Vouillé
3 Place François Albert
86190 VOUILLE

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) (1) : ☒ M. ☐ Mme

Nom : PERRAULT.....

Prénoms : Chantal.....

Profession ou qualité : Présidente du Comité de Village.....

Adresse : 9 Rue Gilbert Motheau.....

86190 Vouillé.....

Association : Comité de Village de Traversonne.....

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique,
l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

☐ catégorie 3 ☒ catégorie 4 (3)

Lieu : Salle des Fêtes de Traversonne.....

Du : 20 juin 2026..... à 18 heure(s) au : 21 juin 2026 à 1 heure.

et Du : à heure(s) au : à heure(s) ...

A l'occasion de (4) : son Feu de Saint Jean.....

Fait à : VOUILLE

Le : 4 mai 2026

Signature, 

ARRETE DU MAIRE N° 2026/20

Le Maire de Vouillé

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. Le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du Code de la Santé Publique,

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3334-2, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

ARRÊTE :

est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie :

du : 20 juin 2026 à 18 heure(s) 00 au : 21 juin 2026 à 01 heure(s) 00

du : à heure(s) au : à heure(s) ...

à (5) : Salle des fêtes de Traversonne, route de la Forêt, Vouillé (Vienne)

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 20 mai 2026

Le Maire,

 **Philippe PATEY**

(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit